



Service canadien de renseignements criminels Fiche documentaire 2004

Mission

La mission du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) consiste à être une organisation axée sur les stratégies qui assure l'échange de renseignements criminels en temps opportun entre les organismes membres du SCRC et devenir un centre d'excellence à l'appui des efforts nationaux dans le but de détecter, de réduire et de prévenir le crime organisé et les crimes graves qui touchent le Canada.

Vision

Le SCRC unit les organismes de renseignements criminels du Canada afin d'évaluer de façon plus efficace et efficiente les menaces que comportent le crime organisé et les autres crimes graves, d'élaborer des stratégies afin de rendre ainsi les collectivités canadiennes plus sécuritaires.

Valeurs

- Innovation
- Intégrité
- Souci de la qualité
- Conforme à l'éthique
- Communication
- Partenariat
- Leadership
- Axées sur les stratégies
- Axées sur les clients

Aperçu

En 1966, le gouvernement canadien a organisé une conférence fédérale et provinciale des procureurs généraux afin d'établir les mesures nationales qui pourraient être prises dans le cadre de la lutte contre le crime organisé.

L'année suivante, un comité composé de quatre agents de police supérieurs canadiens a déposé un rapport sur la nature, la portée et la faisabilité d'un système de renseignements criminels. Tous les procureurs généraux provinciaux ont donné leur approbation de principe.

En 1970, on a adopté une constitution officielle de même que le fondement du partage de renseignements criminels. On a ensuite créé le Service canadien de renseignements criminels (SCRC). Cela a mené à la création du Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC) en 1976.

Aujourd'hui, on compte environ 380 organismes membres du SCRC qui partagent des renseignements criminels sur le crime organisé et les crimes graves au Canada au moyen du SARC.

Les membres du SCRC englobent les organismes d'application de la loi fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux qui disposent d'un service de renseignements criminels.

Les organismes membres fournissent de l'information ou des renseignements et reçoivent en retour des renseignements à jour sur les activités de personnes ou de groupes qui sont impliqués dans le crime organisé ou dans des crimes qui touchent le Canada.

Structure

Le SCRC se compose d'un Bureau central à Ottawa et de neuf bureaux provinciaux partout au pays.

On gère les bureaux provinciaux de façon indépendante tout en maintenant des normes communes en matière de prestation de service.

Le directeur général du SCRC, qui dirige le Bureau central, remplit également le rôle de secrétaire du Comité exécutif du SCRC et coordonne les efforts de tous les bureaux en ce qui a trait à la production et à la prestation des produits et des services de renseignements criminels stratégiques.

Gouvernance

Le Comité exécutif du SCRC constitue l'organisme directeur du SCRC. Le Comité est présidé par le Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et est composé de 22 dirigeants de la collectivité d'application de la loi du Canada.

Chaque année, le Comité exécutif détermine les priorités du SCRC en matière de renseignements et les enjeux à surveiller en ce qui a trait au crime organisé et aux crimes graves.

Priorités 2004

- Crime organisé de souche asiatique
- Traditionnel (souche italienne)
- Bandes de motards hors-la-loi
- Crime organisé de l'Europe de l'Est
- Crime organisé aux zones frontalières maritimes, aériennes ou terrestres

Enjeux à surveiller en 2004

- Crime organisé de souche autochtone
- Cybercriminalité
- Exploitation sexuelle des enfants
- Bandes de rue
- Mouvement illicite d'armes à feu





Service canadien de renseignements criminels Fiche documentaire 2004

Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC)

Les organismes membres du SCRC collaborent à la collecte, au rassemblement, à l'évaluation, à l'analyse et à la diffusion des renseignements criminels en contribuant au SARC, qui constitue une base de données informatiques en ligne. (répertoire national du SCRC qui contient tous les renseignements criminels et l'information sur le crime organisé ou les autres crimes graves)

Le Bureau central constitue le gardien du SARC et le gère au nom de tous les organismes membres du SCRC et en consultation avec ceux-ci. On a récemment apporté des améliorations importantes au SARC sur le plan de la fonctionnalité et la sécurité. De plus, le réseau continue de s'élargir.

Coordination des renseignements

Chaque année, le SCRC coordonne un plan de recherche national intégré afin d'obtenir de l'information ou des renseignements pour la production des *évaluations intégrées des menaces provinciales et nationales liées au crime organisé et aux crimes graves au Canada* du SCRC (avec les indicateurs de tendance).

En plus d'assumer la responsabilité relative au plan de recherche national, les membres du programme de coordination des renseignements du SCRC collectent et contrôlent l'information et les renseignements sur les groupes du crime organisé qui constituent la priorité nationale en matière de renseignements, des enjeux contrôlés et des nouvelles tendances.

Les membres du programme de coordination des renseignements du SCRC coordonnent et facilitent l'élaboration des stratégies nationales d'application de la loi, telles que la Stratégie nationale pour combattre les activités des bandes de motards hors-la-loi au Canada.

Analyse des renseignements criminels

Les analystes des renseignements criminels du SCRC sont responsables de la production des *évaluations intégrées des menaces provinciales et nationales liées au crime organisé et aux crimes graves au Canada* (avec les indicateurs de tendance).

Ces évaluations aident ainsi les dirigeants d'application de la loi du Canada à prendre des décisions stratégiques en ce qui a trait aux priorités et aux stratégies d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé.

Les analystes déterminent également les nouvelles tendances en ce qui a trait au crime organisé et aux autres crimes graves qui touchent le Canada au moyen de l'analyse des priorités en matière de renseignements criminels et des enjeux contrôlés.

Le SCRC produit également le *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada* qui vise à informer les Canadiens sur les incidences du crime organisé à l'égard de la société.

Apprentissage et Perfectionnement

Chaque année, le SCRC finance quatre cours sur les renseignements criminels qui sont offerts à plusieurs endroits au pays. Ces cours permettent au personnel des organismes membres du SCRC de suivre une formation sur diverses opérations de renseignements criminels. Le SCRC organise également un atelier annuel sur le plan de recherche national et un atelier annuel sur l'évaluation analytique des menaces nationales ainsi que plusieurs ateliers sur des groupes importants du crime organisé tout au long de l'année.

Programme de détachement

Le SCRC est un bon exemple de la police intégrée. Afin de continuer à renforcer l'approche intégrée, le SCRC a élaboré et gère actuellement un programme de détachement au moyen duquel le personnel des organismes membres du SCRC est affecté pour une période de deux à cinq ans dans les bureaux du SCRC. Les détachements viseront principalement les coordonnateurs de renseignements ou les analystes de renseignements.

Le personnel détaché partage son expertise et ses connaissances avec le SCRC. Les membres du SCRC acquièrent ainsi de meilleures compétences en matière de renseignements, des connaissances et des contacts ainsi qu'une meilleure compréhension des besoins et d'un engagement renouvelé quant au partage de renseignements criminels et d'information.

